

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 34
du jeudi 20 février 2025 à 20 heures
publiée le 24 février 2025
(Article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil vingt-cinq, le vingt du mois de février à vingt heures,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses réunions, en l'hôtel de ville,
sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de présents : 18

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 22

Date de la convocation : 30 janvier 2025

Date d'envoi par courrier électronique : 13 février 2025

ÉTAIENT PRESENTS (18) : M. Jean-Marie COURTIN, Mme Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, M. Alain DEJEAN, M. Jacques GRIFFOUL, M. Nicolas GARCIN, Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ, Mme Dominique SCHWARTZ, M. Philippe DELCLAU, Mme Delphine COMBEBIAS, M. Lionel BURGER, M. Pascal CHARPENTIER, M. Jean-François VARGUES, Mme Nicole ESPAGNAT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, Mme Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (4) ET ÉTAIENT ABSENTS (4) : Mme Nicole BRUNEAU (pouvoir n° 1 à Mme Dominique SCHWARTZ), Mme Christine OUDET (pouvoir n° 1 à Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ), Mme Cécile CASTELNAU (pouvoir n° 2 à M. Pascal CHARPENTIER), M. Nicolas QUENTIN (absent), Mme Fabienne GABET (absente), Mme Mélissa SÉVERIN (absente), M. Thomas MALBEC (absent), M. Patrick PARANT (pouvoir n° 3 à M. Alain DEJEAN).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Guillaume LOISELEUR des LONGCHAMPS, rédacteur principal territorial.

M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon, éloigné pour un deuil familial, était excusé par Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la disparition récente de M. Armand LAJARGE, maire-adjoint du premier mandat de Mme Arlette FEIXA (maire de Gourdon, 1995-2001).

En hommage à la mémoire, au dévouement et à l'action de M. Armand LAJARGE, Monsieur le Maire invite les participants à observer une minute de silence.

A – Nomination d'une secrétaire de séance

Mme Liliane ÉLICHABE est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

B – Ordre du jour et conflits d'intérêt

Monsieur le Maire invite les élus à parer aux conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

C – Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal n° 33 du 19 décembre 2024 : adopté à l'unanimité, avec une réserve de M. Jean-Pierre COUSTEIL (révision de ses remarques concernant les tarifs de l'eau et de l'assainissement).

D – Adoption d'un additif à l'ordre du jour (question n° 15) : adopté à l'unanimité.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 19 DECEMBRE 2024 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 26 / 2024 – Assurances lot n° 6 « protection juridique pénale des agents et des élus » : *pris acte.*

02 – Décision n° 01 / 2025 – Assurances lot n° 2 « responsabilité civile générale » : *pris acte.*

03 – Décision n° 02 / 2025 – Assurances lot n° 3 « flotte automobile » : *pris acte.*

04 – Décision n° 03 / 2025 – CCAS-EDF – Village de vacances – Contrat saison estivale 2025 : *pris acte.*

05 – Décision n° 04 / 2025 – TC Loisirs - Bois des Elfes – Convention mise à disposition toilettes PMR à Écoute-S'il-Pleut : *pris acte*

06 – Décision n° 05 / 2025 – Association des Cavaliers d'Extérieur ACE – Convention mise à disposition du domaine de Roquemeyrine 2025-2029 : *pris acte.*

07 – Décision n° 06 / 2025 – Guilde des Carillonneurs de France – Renouvellement d'adhésion 2025 et cotisation : *pris acte.*

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Communauté de communes Quercy Bouriane – Modifications des statuts – Compétence *Autorité organisatrice* et formulations dans compétence *Action sociale* : *adopté à l'unanimité.*

02 – Communauté de communes Quercy Bouriane – Commission locale d'évaluation des charges transférées – Rapport n° 4 – Adoption : *adopté à l'unanimité.*

03 – Service des eaux – Redevance pour performance des réseaux – Tarif 2025 : adopté à l'unanimité.

04 – Personnel – Création de postes d'emplois permanents : adjoints techniques et administratif : adopté à l'unanimité.

BUDGET – FINANCES – FISCALITE

05 – Retrait de la délibération n° 10 prise lors de la séance du 19 décembre 2024, autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement : adopté à l'unanimité.

06 – Budgets – Section investissement – Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

07 – Dotation d'équipement des territoires ruraux – Demande de subvention - Année 2025 – Priorité n° 1 : adopté à l'unanimité.

08 – Dotation d'équipement des territoires ruraux – Demande de subvention – Année 2025 – Priorité n° 2 : adopté à l'unanimité.

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – FORETS – TRAVAUX

09 – Urbanisme – Projet d'aide financière communale à la mise en valeur des façades – Règlement d'attribution – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

10 – Urbanisme – Projet d'aide financière communale aux primo-accédants sur la butte médiévale de Gourdon – Règlement d'attribution – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

11 – Lot Habitat – Les Hermissens – Vente pavillon HLM 53 C : adopté à l'unanimité.

12 – Zones d'accélération de la production des énergies renouvelables ZAEnR – Bilan de concertation et arrêt des zones : adopté à l'unanimité.

13 – Projet urbain partenarial – AEP Route du Bos – Montants et convention révisés : adopté à l'unanimité.

DIVERS

14 – Syndicat intercommunal pour la fourrière animale - Adhésion des communes de Beauregard, Saint-Martin-Labouval et Saint-Projet. – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

QUESTION COMPLEMENTAIRE

15 – Commune et école de Salviac – Frais scolaires 2023-2024 – Participation de Gourdon : adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 22.

Vu,
Le Maire de Gourdon,
Jean-Marie COURTIN

Vu,
La Secrétaire de séance,
Liliane ÉLICHABE

